

Construire, faire vivre et évaluer le projet personnalisé en SAAD (familles)

Description

Le projet personnalisé est l'outil indispensable, conformément à la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale du 2 Janvier 2002, pour un accompagnement adapté et personnalisé de toute personne bénéficiaire d'une prise en charge d'un service ou d'un établissement médico-social.

Dans l'accompagnement à domicile, le projet personnalisé est une démarche qui doit s'inscrire dans les objectifs et les contraintes fixés par les prescripteurs de l'intervention.

Visant à améliorer la qualité du suivi de l'usager en le plaçant acteur de ce projet, il y a nécessité de concilier prescription, accompagnement du service et attentes des personnes accompagnées afin de dégager des besoins et des actions cohérentes avec les bénéficiaires.

La formation vise à développer les pratiques professionnelles qui répondent aux nécessités de co-construction et de co-évaluation du projet personnalisé même si ce dernier s'inscrit dans une démarche contrainte pour les personnes accompagnées.

Prérequis

Réaliser des interventions auprès d'un public famille

Objectifs

- Acquérir les repères législatifs et réglementaires qui encadrent la mise en place du projet personnalisé : de la loi 2002-2 aux référentiels de bonnes pratiques et exigences de la HAS
- Acquérir des bases méthodologiques pour permettre la co-construction des projets personnalisés avec les personnes accompagnées
- Acquérir des bases méthodologiques pour construire les outils de suivi et d'évaluation du projet personnalisé
- Savoir mettre en oeuvre les modalités de suivi et de régulation du projet, avec la participation de la personne accompagnée.

À l'issue de la formation les stagiaires seront en capacité de comprendre les processus d'évaluation, de suivi et d'évaluation des projets individualisés des personnes accompagnées, de favoriser la participation des personnes accompagnées tout en prenant en compte les différents partenaires et les attentes des prescripteurs.

Contenu

Module 1 - LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE AU REGARD DU CADRE REGLEMENTAIRE

A- Connaître le cadre réglementaire du projet personnalisé

- *La loi 2002-2 et ses orientations en matière de droit des bénéficiaires*

- Référentiels de bonnes pratiques et exigences de l'HAS
- Articulation contrat de prestation, document individuel de prise en charge, projet pour l'enfant et Projet Personnalisé

B- État de la pratique

- Point sur la mise en oeuvre du projet personnalisé au sein des services, repérage des forces et faiblesses actuelles
- Qualifier la démarche en cours et y apporter un regard critique afin d'améliorer les processus et les moyens utilisés

Module 2 - ÉLABORER DES PROJETS PERSONNALISÉS

A- Évaluer la situation des personnes accompagnées

- L'enjeu fondamental des besoins : articulation avec les désirs, demandes et attentes des personnes accompagnées
- Recueillir l'avis de la famille sur la prestation proposée (ou imposée) par les services sociaux ou médico-sociaux
- Recueillir les habitudes de vie pour mieux prendre en compte le projet de vie des personnes accompagnées

B- Élaborer un projet d'accompagnement personnalisé

- Demeurer centré sur les objectifs déterminés par les prescripteurs
- Formaliser les réponses opérationnelles sur ces objectifs en cohérence avec les attentes des personnes accompagnées.
- Formaliser les critères et les modes d'évaluation du projet avec les personnes accompagnées

Module 3 - CONDUIRE LE PROJET PERSONNALISÉ ET L'ÉVALUER

A- Adapter les outils et les pratiques

- Se définir une méthodologie collective dans le suivi du projet personnalisé
- Se doter et utiliser collectivement les outils mis en place
- Respecter la formalisation des observations et la garantie de confidentialité
- Déterminer la formalisation de la circulation de l'information au sein de l'équipe, auprès des partenaires et des prescripteurs

B- Évaluer le projet personnalisé

- La co-évaluation avec les personnes accompagnées
- L'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire
- La formalisation de l'évaluation du projet personnalisé et sa diffusion

Méthodes pédagogiques

- Réflexion collective sur les écarts entre les pratiques professionnelles actuelles et les exigences conventionnelles
- Analyse collective des outils propres aux services



- Étude de situation, échange et confrontation des difficultés rencontrées

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 2 jours

Intervenants : Experte / Ancienne directrice du réseau UNA

Publics : Tout public exerçant à domicile auprès de familles. Responsable de secteur en charge de service familles.

Date des formations

- Nous contacter pour les dates